



INVESTIR

# LE FINANCIER

Automne 2011

- p. 2 Les obligations d'État américaines : les répercussions à court et à long terme de leur déclassement
- p. 3 Des capsules vidéo éducatives sur les finances personnelles
- p. 3 Courez la chance de gagner l'un des quatre prix de 25 000 \$ !
- p. 3 Séances d'information : réservez votre place !
- p. 3 Jeu-questionnaire *Le Financier*
- p. 4 Une nouvelle solution fiscalement avantageuse dans la famille des Portefeuilles Gérés Banque Nationale
- p. 4 Un petit 5 \$, un grand bien pour les enfants
- p. 5 Commentaire relatif aux Portefeuilles Gérés Banque Nationale
- p. 6 Offrir une éducation grâce au REEE



## Évaluez vos finances en toute confiance !



Jean-Stéphane Parent

Vice-président, Marketing et Communication,  
Gestion de patrimoine

L'été tirant à sa fin, la rentrée apporte avec elle son lot de responsabilités pour les familles. Les études deviennent le centre des préoccupations des étudiants. Mais que dire des parents ? L'éducation ne s'arrête pas à la sortie des classes : tout comme les enfants, vous devez faire vos devoirs. Et quand vient le temps d'évaluer vos finances, cet adage est on ne peut plus vrai !

Mais comment participer activement à la gestion de vos finances ? L'auteur anglais Samuel Johnson a déjà écrit : « La connaissance a deux facettes. Ou bien le sujet nous est connu, ou bien nous savons où nous renseigner. »

Grâce à la Banque Nationale, il n'a jamais été aussi facile d'améliorer votre quotient financier ! Dans la présente édition du *Financier*, vous découvrirez différents outils, qui vont des capsules vidéo éducatives sur [jecomprends.ca](http://jecomprends.ca), notre site éducatif sur les finances personnelles, aux séances d'information sur la planification de la retraite ou de tout autre projet.

Si vous êtes à la retraite ou près de l'être, nous vous conseillons également de découvrir nos Portefeuilles Gérés - Option retraite. En tant que solution de placement la plus récente de notre famille de Portefeuilles Gérés, cette option convient particulièrement aux investisseurs qui cherchent une distribution stable et fiscalement avantageuse à la retraite.

Par ailleurs, rien ne remplace la collaboration d'un conseiller financier. Son expérience et ses ressources vous aideront au moment où vous en avez le plus besoin. Après tout, la connaissance est la clé; il vous suffit de savoir où chercher !

## Les obligations d'État américaines : les répercussions à court et à long terme de leur déclassement

Les investisseurs ont été captivés par les événements qui ont mené à la décision des agences de notation d'abaisser la qualité du crédit des obligations émises par le gouvernement des États-Unis, mieux connues sous le nom d'obligations du Trésor américain.

Le 8 août 2011, Standard & Poor's (S&P) a surpris les marchés financiers mondiaux en abaissant la note de crédit des obligations d'État américaines de AAA à AA+, leur premier déclassement en 70 ans. Cette décote a donné lieu à un résultat des plus inattendus : une reprise dans le

### Le déclassement a été justifié par l'incapacité des politiciens américains de se mettre d'accord sur les mesures susceptibles de régler la question du déficit.

marché des obligations d'État américaines ! Comme nous le verrons, d'autres puissants facteurs ont fait contrepoids et ont influencé ce résultat, mais les investisseurs se sont clairement exprimés.

#### Le verdict a été rendu

L'agence S&P a télégraphié le résultat probable de sa récente évaluation de la note lorsqu'elle a placé la dette publique américaine sous surveillance et qu'elle a émis des perspectives négatives à ce sujet en avril dernier. Le moins qu'on puisse dire est que la décision de déclasser les obligations d'État a été un gâchis. Selon S&P, la capacité ou la volonté des États-Unis de rembourser sa dette n'a jamais fait problème. Le déclassement a été plutôt justifié par l'incapacité des politiciens américains de se mettre d'accord sur les mesures susceptibles de régler la question du déficit. La société a reconnu avoir été amenée à abaisser la note en raison de son point de vue sur le fardeau croissant de la dette publique et l'incertitude grandissante

quant à l'élaboration des politiques. Elle a admis : « Nous considérons que les autres caractéristiques à la base de la notation souveraine, soit la situation économique, les relations externes et la politique monétaire du gouvernement fédéral américain, sont restées largement inchangées. »<sup>1</sup>

#### Des conséquences inattendues

Déjà secoués par le cirque entourant la bataille sur le plafond de la dette, les investisseurs à l'étranger ont réagi à l'annonce en réévaluant le risque. Les marchés boursiers ont chuté durant la semaine suivante, l'une des semaines les plus turbulentes de l'histoire récente des marchés.

Au vu de cette situation, il est important de rappeler ce qui s'est passé en ce qui concerne les obligations américaines : elles se sont appréciées ! Les obligations du Trésor américain sont demeurées des havres sûrs, où les investisseurs à la recherche d'un refuge dans la tempête se sont rués. Face à une telle évidence, il est possible que l'hystérie entourant le déclassement ait été en partie générée par les médias, qui ont alimenté le feu de la querelle politique chez nos voisins du sud. C'est sans compter que les deux autres principales agences de notation ont non seulement confirmé la notation AAA ou l'équivalent des obligations d'États américaines, mais ont également déclaré qu'elles n'avaient aucune intention de déclasser ces titres.

Les États-Unis demeurent la plus grande économie du monde. En raison de l'imposante puissance militaire du pays, le dollar américain continuera d'être la monnaie de réserve pour les années à venir. Les investisseurs en actions ont agi de façon classique en réduisant les évaluations lorsqu'ils ont fait face à une croissance plus faible que prévue et à la perception d'un risque de crise financière plus élevé. Pour leur part, les investisseurs en titres à revenu fixe ont agi à contre-courant en payant davantage pour des obligations récemment déclassées. En réaction à la turbulence actuelle des marchés financiers, il se peut que les deux groupes aient posé les bons gestes !

**Ce commentaire provient de Gestion de portefeuille Natcan, gestionnaire de portefeuille de la plupart des Fonds Placements Banque Nationale\*. Natcan, une filiale de Banque Nationale du Canada, se spécialise dans la gestion de portefeuille pour des caisses de retraite et des fonds de dotation, la gestion de fonds communs ainsi que la gestion de patrimoine.**



\* Les Fonds Placements Banque Nationale (les « Fonds ») sont offerts par Placements Banque Nationale inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds avant de faire un placement. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Rien ne garantit que les fonds de marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative fixe par titre ou que le plein montant de votre placement dans un fonds vous sera retourné. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement à venir.

1. STANDARD & POOR'S. <http://www.understandingratings.com>. *Global Credit Portal, RatingsDirect*, 5 août 2011, p. 3.

## Des capsules vidéo éducatives sur les finances personnelles

Vous cherchez de l'information sur la façon de gérer votre argent ou de planifier votre retraite ? Ne cherchez plus ! En octobre, Banque Nationale lance sept capsules vidéo éducatives sur son portail sur les finances personnelles : [jecomprends.ca](http://jecomprends.ca). Dans chaque capsule, d'une durée de deux minutes, un spécialiste en gestion de patrimoine vous entretiendra des éléments essentiels de la planification, que ce soit l'épargne et les placements ou la planification successorale. Voici les sujets abordés :

- ▶ Le couple et l'argent : attention, fragile !
- ▶ REER ou CELI : lequel privilégier ?
- ▶ La retraite, ça se planifie
- ▶ Connaissez-vous les règles de base en investissement ?
- ▶ La valeur ajoutée d'un conseiller
- ▶ Épargner ou rembourser ses dettes d'abord ?
- ▶ Le liquidateur de succession : à vous de choisir

▶ Visitez le [www.jecomprends.ca/placements](http://www.jecomprends.ca/placements) dès aujourd'hui. N'oubliez pas de monter le volume !

## Courez la chance de gagner l'un des quatre prix de 25 000 \$ !

Dans le cadre du concours *On gagne à épargner !*, la Banque Nationale offre quatre prix de 25 000 \$. Les nouveaux clients et les clients existants sont invités à participer. Visitez le [www.bnc.ca/bravo](http://www.bnc.ca/bravo) afin de prendre rendez-vous avec l'un de nos conseillers ou visitez une succursale.

Le concours se termine le 31 décembre 2011. Dépêchez-vous avant qu'il ne soit trop tard ! *On gagne à épargner* avec la Banque Nationale !



**CONCOURS  
ON GAGNE  
À ÉPARGNER**

## Séances d'information : réservez votre place !

Pour une cinquième année consécutive, la Banque Nationale organise des séances d'information sur l'atteinte des objectifs à long terme et la planification de la retraite. Les séances sont animées par un groupe d'intervenants de plusieurs disciplines, notamment des spécialistes en placements, en assurance et en planification successorale. Ces séances se tiendront jusqu'à la mi-novembre seulement, alors assurez-vous de réserver votre place ! Rendez-vous à votre succursale locale pour de plus amples renseignements.



### Jeu-questionnaire *Le Financier*

1- Les nouveaux Portefeuilles Gérés - Option retraite comportent plusieurs avantages. Laquelle des caractéristiques suivantes ne s'applique pas ?

- a. Offrent une distribution mensuelle fixe.
- b. Permettent de tirer profit de certains avantages fiscaux.
- c. Sont adaptés aux besoins d'un profil d'investisseur Prudent.
- d. Bénéficient de la croissance potentielle des marchés.

2- Nos capsules vidéo éducatives visent à aider les investisseurs à mieux comprendre différentes stratégies en matière de gestion de patrimoine. Lesquels sont des sujets abordés par ces capsules ?

- a. Le couple et l'argent : attention, fragile !
- b. La retraite, ça se planifie
- c. REER ou CELI : lequel privilégier ?
- d. Tous ces sujets.

3- Quel régime à impôt différé est conçu pour aider à financer des études post-secondaires ?

- a. CELI
- b. REER
- c. SCEE
- d. REEE

# Une nouvelle solution fiscalement avantageuse dans la famille des Portefeuilles Gérés Banque Nationale

Souhaitez-vous recevoir une distribution mensuelle pour vous aider à maintenir votre style de vie à la retraite ou pour réaliser un projet ? La gamme complète de Portefeuilles Gérés de la Banque Nationale comprend désormais l'Option retraite, qui pourrait s'avérer une avenue intéressante si vous cherchez à rendre plus aisée votre transition vers la retraite.

L'Option retraite vous permet d'obtenir des distributions régulières et fiscalement avantageuses, tout en continuant de profiter d'une gestion d'actifs professionnelle. Plus précisément, cette solution vous permet de tirer profit de certains avantages fiscaux liés au mode de distribution de fonds.


L'Option retraite des Portefeuilles Gérés offre plusieurs avantages :

❑ **Simplicité** : Les Portefeuilles Gérés - Option retraite vous permettent de passer facilement d'un portefeuille à un autre sans que vous ayez à vendre vos positions. Vous passez simplement du mode « accumulation » au mode « retrait » et aucun impôt ne sera prélevé pour le même profil d'investisseur. Même si votre profil d'investisseur change, les répercussions immédiates sur les impôts seront limitées.

❑ **Avantages fiscaux** : Afin de générer des flux de revenu assortis d'un meilleur traitement fiscal qu'un revenu d'intérêt dans un fonds non enregistré, une attention particulière a été portée aux pondérations attribuées à chaque catégorie d'actifs. Mis à part le revenu net provenant des dividendes et des gains en capital, vos distributions mensuelles peuvent comprendre un remboursement du capital initial, lequel est non imposable, mais réduit le coût du placement.

❑ **Stabilité** : Les distributions mensuelles fixes<sup>2</sup> offertes par les Portefeuilles Gérés - Option retraite représentent un flux stable de revenu mensuel, rendant la planification de votre budget plus facile et vous offrant une solution de rechange aux plans de retrait systématique.

Si vous devez sortir des fonds, si vous cherchez un revenu mensuel supplémentaire ou encore si vous avez un minimum de 100 000 \$ à investir, les Portefeuilles Gérés - Option retraite peuvent être une bonne solution pour vous.

 Afin de mieux connaître cette solution de revenu novatrice, nous vous invitons à visiter le [www.portefeuillesgeresbn.ca](http://www.portefeuillesgeresbn.ca). Vous pourrez visionner nos capsules vidéo informatives ainsi que des études de cas sur la façon d'intégrer cette solution de revenu à votre stratégie de retraite.

2. Le montant de la distribution est dite fixe pour chaque fonds commun de placement de Banque Nationale Placements compris dans les Portefeuille Gérés (série R), ce montant ne variant pas d'une distribution à une autre. Cependant, il n'est pas garanti et peut varier selon la conjoncture du marché. Le montant total de la distribution est pondéré selon chacun des fonds constituant les Portefeuilles Gérés et peut varier en fonction du rééquilibrage et de la déviation tactique. Les cibles de distribution pour les fonds communs de placement de Banque Nationale Placements (série R) sont revues chaque année en janvier.

Les Fonds Placements Banque Nationale (les « Fonds ») et les Portefeuilles Gérés Banque Nationale (les « Portefeuilles ») sont offerts par Placements Banque Nationale inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Fonds et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif (tel que les Portefeuilles) peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds contenus dans les Portefeuilles avant de faire un placement. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Rien ne garantit que les fonds de marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative fixe par titre ou que le plein montant de votre placement dans un fonds vous sera retourné. Les fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Les investisseurs devront conclure une entente de gestion discrétionnaire avec Trust Banque Nationale inc. (pour toutes les activités dans les provinces de Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick) ou Société de fiducie Natcan (pour toutes les activités dans les autres provinces et territoires du Canada) qui donne au gestionnaire de portefeuille le pouvoir de choisir, d'ajouter ou de retirer des Fonds Placements Banque Nationale faisant partie des Portefeuilles.

Il n'existe aucuns frais liés au placement dans les Portefeuilles, sauf les frais liés au placement dans les fonds qui font partie des Portefeuilles. Toutes les distributions versées par un fonds faisant partie des Portefeuilles seront automatiquement réinvesties pour vous.

## Un petit 5 \$, un grand bien pour les enfants

Pour notre 7<sup>e</sup> campagne de financement au profit des Clubs des petits déjeuners du Québec et du Canada (*Breakfast Clubs of Canada*), les amateurs de chocolats fins seront comblés ! En effet, la Banque Nationale vous offre le plaisir de déguster les fins chocolats biologiques et équitables de Theobroma Chocolat, fabriqués au Québec. Puisqu'ils seront offerts dans une jolie boîte-cadeau réutilisable, pourquoi ne pas en profiter pour faire des heureux durant la période des Fêtes ?

Du 28 novembre au 31 décembre, procurez-vous ces boîtes de chocolats au coût de 5 \$ à un comptoir de la Banque Nationale. La totalité des sommes perçues est versée aux Clubs. À l'intérieur, vous y trouverez neuf bouchées gourmandes. Grâce à la précieuse contribution des donateurs, les Clubs des petits déjeuners pourront à la fois maintenir leurs services dans les Clubs existants et étendre leur action à un plus grand nombre d'enfants. L'an dernier, la Banque Nationale a recueilli 520 000 \$ au profit des Clubs des petits déjeuners du Québec et du Canada.



# Commentaire relatif aux Portefeuilles Gérés Banque Nationale

Les problèmes liés à l'endettement ont entraîné les marchés boursiers en forte baisse au cours du troisième trimestre. Aux États-Unis, le président Obama s'est heurté à la Chambre des représentants, à majorité républicaine, lorsqu'il a demandé le relèvement du plafond de la dette américaine. Ses adversaires exigeaient un plan robuste de réduction des dépenses avant d'accepter une augmentation du déficit.


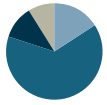




Ce face-à-face politique a créé beaucoup d'incertitude et les investisseurs ont préféré se retirer du marché boursier. Les problèmes d'endettement des pays européens ont également fait régresser les marchés, les investisseurs craignant entre autres que l'Italie soit aussi en voie de connaître des difficultés financières. Le gouvernement italien a dû annoncer des mesures strictes de contrôle des dépenses afin de rassurer les investisseurs.

Pour le prochain trimestre, les actions sont légèrement surpondérées, les risques de récession étant plutôt faibles en Amérique du Nord. Les actions canadiennes et américaines sont donc favorisées au détriment des actions internationales. La catégorie des obligations à haut rendement demeure surpondérée dans la portion revenu fixe, son recul des trois derniers mois rendant le prix de ces titres attrayant.

**Rendements (%) au 31 août 2011**

	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Revenu stable	0,27 %	1,51 %	3,98 %	4,98 %	4,06 %	4,24 %
Revenu	-1,55 %	-0,32 %	5,36 %	5,33 %	4,20 %	4,49 %
Revenu et croissance	-2,82 %	-1,80 %	6,93 %	5,00 %	3,78 %	4,74 %
Équilibré	-5,07 %	-4,78 %	6,59 %	3,41 %	3,10 %	4,40 %
Croissance	-7,44 %	-7,54 %	6,00 %	2,06 %	2,22 %	4,33 %
Actions <sup>3</sup>	-9,30 %	-9,56 %	6,02 %	0,77 %	1,41 %	4,21 %

## Répartition au 16 septembre 2011

Composition de l'actif	Répartition (%)		
	tactique au 16/09/11	tactique au 17/06/11	cible
<b>Revenu stable</b>			
 Liquidités et court terme	36,00	35,00	35,00
Revenu fixe	64,00	65,00	65,00
Actions canadiennes	0,0	0,0	0,00
Actions mondiales	0,0	0,0	0,00
<b>Revenu</b>			
 Liquidités et court terme	16,00	15,25	15,00
Revenu fixe	64,00	64,75	65,00
Actions canadiennes	11,25	11,25	12,00
Actions mondiales	8,75	8,75	8,00
<b>Revenu et croissance</b>			
 Liquidités et court terme	0,00	0,00	0,00
Revenu fixe	64,00	64,75	65,00
Actions canadiennes	21,00	19,25	20,00
Actions mondiales	15,00	16,00	15,00
<b>Équilibré</b>			
 Liquidités et court terme	0,00	0,00	0,00
Revenu fixe	45,00	44,00	45,00
Actions canadiennes	26,75	26,75	27,00
Actions mondiales	28,25	29,25	28,00
<b>Croissance</b>			
 Liquidités et court terme	0,00	0,00	0,00
Revenu fixe	24,00	24,50	25,00
Actions canadiennes	35,50	34,25	35,00
Actions mondiales	40,50	41,25	40,00
<b>Actions<sup>3</sup></b>			
 Liquidités et court terme	0,00	0,00	0,00
Revenu fixe	9,50	9,75	10,00
Actions canadiennes	41,00	39,25	40,00
Actions mondiales	49,50	51,00	50,00

**N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller pour toute question concernant nos Portefeuilles Gérés.**

3. Anciennement « Croissance Maximum ».

Les Portefeuilles Gérés Banque Nationale (les « Portefeuilles ») sont offerts par Placements Banque Nationale inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans un fonds commun de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif (tel que les Portefeuilles) peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds contenus dans les Portefeuilles avant de faire un placement. Les titres des fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Les investisseurs devront conclure une entente de gestion discrétionnaire avec Trust Banque Nationale inc. (pour toutes les activités dans les provinces de Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick) ou Société de fiducie Natcan (pour toutes les activités dans les autres provinces et territoires du Canada) qui donne au gestionnaire de portefeuille le pouvoir de choisir, d'ajouter ou de retirer des Fonds Placements Banque Nationale faisant partie des Portefeuilles.

## Offrir une éducation grâce au REEE

Vos enfants et vos petits-enfants auront-ils les moyens financiers de poursuivre leurs études après le secondaire ? Conçu pour aider à financer les études post-secondaires, le régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un régime à impôt différé qui vous permet d'offrir en cadeau une éducation à vos proches. En fait, avec un REEE, vous pouvez épargner jusqu'à 50 000 \$ libres d'impôt pour vos enfants ou vos petits-enfants en vue de leurs études post-secondaires. Le REEE offre trois types d'avantages fiscaux :

- Les subventions fédérales et provinciales sont ajoutées au régime.
- Le revenu généré n'est pas imposable tant que vous le gardez dans le régime.
- Un fractionnement du revenu de placement s'effectue car, lorsque les fonds sont retirés, c'est l'étudiant qui paie l'impôt, mais sans doute à un taux plus faible que celui du souscripteur.

Saviez-vous que diverses subventions du gouvernement rendent également le REEE très intéressant ? Par exemple, la Subvention canadienne pour l'épargne-études offre des incitatifs jusqu'à concurrence de 500 \$ par année pour chaque bénéficiaire pour une limite cumulative de 7 200 \$ à vie. Les autres subventions sont celles offertes par le Bon d'études canadien (BEC), l'Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) et l'Alberta Centennial Education Savings (ACES) Plan.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



### Gestion privée 1859 : vous le méritez !

Banque Nationale Gestion privée 1859 a pour vocation d'offrir un service hors pair à des particuliers bien nantis qui possèdent un minimum de 1 million de dollars à investir. Ce service s'adresse aux particuliers et aux familles qui désirent se libérer du souci de gérer leur patrimoine au jour le jour en mandatant pour cette tâche des professionnels. Pour de plus amples renseignements, visitez le [www.gestionprivee1859.ca](http://www.gestionprivee1859.ca).



► Pour en savoir davantage sur les solutions de placement offertes par la Banque Nationale, veuillez visiter notre site Web au [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca) ou communiquer avec votre conseiller ou l'un de nos représentants :

#### Service à la clientèle TelNat

1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281) ou 514 394-5555, [telnat@bnc.ca](mailto:telnat@bnc.ca)  
de 6 h à minuit (heure de l'Est), sept jours sur sept

#### Service-conseil placements Banque Nationale

1 888 270-3941 ou 514 871-2082, [placements@bnc.ca](mailto:placements@bnc.ca)  
de 8 h à 20 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi



26570-401 (09/2011)

Cette publication est destinée à un usage personnel seulement. Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et sont sujettes à changement selon les conditions du marché ou toute autre conjoncture. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Les rendements passés ne permettent pas nécessairement de prévoir les rendements futurs. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. La Banque Nationale du Canada a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, la Banque Nationale du Canada ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour la Banque Nationale du Canada.

© Banque Nationale du Canada, 2011. La reproduction ou la distribution de cette communication, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans le consentement écrit préalable de la Banque Nationale du Canada.